

cheval et je pars. Je courrai toujours à six ou huit lieues de vous au moins. Arrivé, soit à Montauban, soit à Castres, je ne vous verrai pas davantage. Votre existence sera aussi calme, aussi simple, aussi retirée qu'elle l'est ici même. Vous voyez donc bien, madame la comtesse, que ces difficultés que si fort vous redoutez en réalité n'existent pas ; qu'il ne tient qu'à vous de rendre, je n'ai pas la prétention de dire à moi, madame, mais à Mme la duchesse de Rohan, le service éminent qu'elle attend de votre amitié.

— Monsieur le duc, je vous répète ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous dire. Vous êtes un enchanteur, et un enchanteur dange-reux, qui plus est. Vous avez le don de persuader même les plus incrédules.

— Bien que je ne mérite pas ces éloges, madame la comtesse, je serai heureux, croyez-le bien, si l'explication que j'ai eu l'honneur de vous donner a réussi à vous convaincre.

— Je ne sais que vous répondre, monsieur le duc.

— Refuserez-vous de servir plus longtemps de protectrice à cette chère enfant ?

— Hélas ! monsieur le duc, je le vois, il faut cette fois encore que je me dévoue. Eh bien, soit ! je le ferai, mais à une condition cependant.

— Quelle qu'elle soit, madame, cette condition est acceptée d'avance, veuillez vous expliquer.

— La voici. vous me promettez, monsieur le duc, que, pendant le voyage que nous allons faire, vous et moi suivrons non pas une route différente, mais que vous me précéderez constamment de dix lieues au moins sur cette route. Que quoi qu'il arrive, si grand que soit le danger qui se présente, vous ne rejoindrez pas mon escorte ; que de plus, dès que je serai rendue soit à Castres, soit à Montauban, jamais vous vous présenterez chez moi et n'insisterez pour me voir. Enfin, vous me promettez, monsieur le duc, que monsieur le comte du Luc, mon mari, recevra immédiatement l'ordre de vous rejoindre. Vous comprendrez, monsieur le duc, pourquoi j'insiste sur l'exécution de ces conditions que vous-même m'avez si courtoisement offertes.

— Je vous jure sur mon honneur et sur ma foi de gentilhomme, madame la comtesse, que, quoi qu'il m'en coûte, toutes ces conditions seront religieusement exécutées.

— Puisqu'il en est ainsi, monsieur le duc, quoi qu'il puisse advenir, et quelles qu'en soient pour moi les conséquences, je ferai ce que vous désirez. A mon tour, je vous en donne ma parole de gentille-femme.

— Oh ! quel bonheur ! s'écria Blanche en se jetant dans les bras de la comtesse, quel bonheur de revoir ma mère adoptive et de ne pas vous quitter, vous, madame, que déjà j'aime presque autant qu'elle.

— Et moi aussi je vous aime, Blanche, vous en avez maintenant la preuve.

— Je vous en garderai, madame, une éternelle reconnaissance.

— Quand partirons-nous, monsieur le duc ? demanda la comtesse.

— Madame, j'ai laissé à Villejuif une troupe de dix cavaliers sous les ordres de M. le comte Gaston de Lérans ; c'est lui qui commandera votre escorte. Au village de Jusvisy, dix autres cavaliers rejoindront cette première troupe qui s'augmentera ainsi de distance en distance jusqu'à ce que vous ayez autour de vous cinquante gentilshommes dévoués et résolus. Avec une escorte pareille on peut passer partout. A trois heures du matin, cette

nuit même, monsieur le comte de Lérans sera ici avec quatre cavaliers pour vous accompagner jusqu'à Villejuif. Quand à moi, madame, à onze heures du soir je serai en selle et en route pour Castres. Permettez-moi seulement d'entrer dans quelques détails au sujet de votre voyage, détails qu'il est indispensable que vous connaissiez.

— Parlez, monsieur le duc.

— Pardon, madame la comtesse, dit Blanche qui épiait avec anxiété l'occasion de sortir, puisque nous devons partir à trois heures cette nuit, et que ma présence n'est pas nécessaire ici en ce moment, voulez-vous me permettre d'aller mettre un peu d'ordre dans mes affaires ? Je reviens, bien entendu, pour dire adieu à monsieur le duc.

— Allez, chère mignonne, lui dit la comtesse en la baisant au front.

La jeune fille n'en attendit pas davantage ; elle salua respectueusement M. le duc de Rohan et se sauva toute joyeuse.

Cependant, malgré ce qu'il avait dit à la jeune fille, M. de Lérans se morfondait piteusement sous un bosquet, où il attendait son retour avec une vive impatience.

Le temps paraît d'une longueur interminable lorsqu'on est contraint de le passer à compter les étoiles ou les feuilles des arbres. Aussi fut-ce avec un frémissement de joie qu'il entendit enfin crier le sable de l'allée, sous le pas rapide de la jeune fille.

Il se leva comme s'il eût reçu une commotion électrique et s'élança rapidement à sa rencontre.

(A CONTINUER.)

Commencé le 1er Janvier 1881 — (No. 54.)

INFORMATIONS

Nous expédions cette semaine, comme échantillon, des copies de notre FEUILLETON à différentes personnes qui ne sont pas au nombre de nos abonnés. A ceux qui désireraient prendre un abonnement d'une année, nous sommes en mesure de fournir tous les numéros parus depuis le 1er Janvier dernier. L'abonnement n'est que d'une piastre, payable soit par mandat-poste ou en timbres (autant que possible) de un cent et d'un $\frac{1}{2}$ cent.

Dans quelques semaines nous commencerons la publication d'un autre ouvrage. Inutile d'ajouter qu'il sera très-intéressant.

AUX MAITRES DE POSTE

Chaque semaine nous expédions un certain nombre d'exemplaires du FEUILLETON ILLUSTRE à différents Maîtres de Poste, en les priant d'avance de les distribuer aux personnes de leur localité respective dans le but de faire connaître notre journal, et par là nous procurer quelques souscripteurs. De plus MM. les Maîtres de Poste pourront retenir la commission accordée aux agents lorsqu'ils nous enverront le montant de ces souscriptions.

LES EDITEURS.

" LE FEUILLETON ILLUSTRE "

PARAIT TOUS LES JEUDIS

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Payable d'avance ou dans le cours des trois premiers mois :
 UN AN..... \$1.00 — SIX MOIS..... \$0.50
 Payable dans le cours des trois derniers mois :
 UN AN..... \$1.50 — SIX MOIS..... \$0.75

A L'ÉTRANGER : STRICTEMENT D'AVANCE

Aux agents 16 cents la douzaine et 20 par cent sur l'abonnement strictement payable à la fin du mois.

MORNEAU & CIE.,

Boite 1986, B. de P. Montréal.

4, Rue St. Jacques